



## Compte Rendu de la CAPL C du 03.11.2015

Cité Administrative : 05.56.24.81.52

Mériadeck : 05.56.90.76.93

Mél : [cgt.drrip033@dgrip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip033@dgrip.finances.gouv.fr)

<http://www.financespubliques.cgt.fr/33/>

### **MOUVEMENT SPECIAL DE MUTATION des Agents de Catégorie C dans le cadre de fermeture de trésoreries**

À l'ouverture de cette CAPL C portant sur les restructurations envisagées dans le cadre des fermetures de trésoreries, les Organisations Syndicales CGT, FO et Solidaires ont lu une déclaration liminaire intersyndicale rédigée en commun. Vous trouverez, à la fin de ce compte rendu, les éléments qui démontrent l'attitude de la DRFiP à l'égard des agents, des usagers et des élus locaux, ainsi que les raisons qui ont poussées l'ensemble des OS à refuser le débat et à voter « contre » ce mouvement.

A l'issue de cette lecture, les OS ont observé le silence pour écouter les nouvelles affectations proposées et décidées par la Direction.

Nous apprenons alors que pour cette réorganisation de services prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016, compte tenu de la fusion à venir des régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et de la priorité donnée à la Paierie Régionale, la règle dérogatoire que la Direction s'était engagée à suivre ne serait pas appliquée. Ainsi, cette règle d'affectation en surnombre, qui avait été appliquée pour les agents des trésoreries de Bègles et de Villenave d'Ornon afin de « coller » à leurs vœux, était une dérogation propre à notre département. Le DRFiP a préféré suivre la règle générale édictée par la DG.

A l'avenir, dans la mesure du possible, la Direction s'engage à affecter les agents en fonction de leurs demandes sauf en cas de vacances prégnantes dans les services comme c'est actuellement le cas pour Paierie Régionale. En gros, les desiderata des agents qui subiront des restructurations de services seront toujours pris en considération sans pour autant avoir de certitude quant à leur future affectation.

Bien sûr, la CGT s'oppose vivement à ces méthodes. À des restructurations subies par les agents contraints de vivre la disparition de leur poste, se rajoute une incertitude dans le cadre de la mobilité qui leur est imposée.

#### **Vos élus CGT en catégorie C**

**Bruno MARRIER : SIP Bordeaux-Amont : 05 56 24 80 80 poste 74 72**

**Nadège VIRY : Trésorerie de BLAYE : 05 57 42 75 75**

Bordeaux, le 3 novembre 2015

**DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE  
MOUVEMENT SPECIAL DE MUTATION DES AGENTS DE CATEGORIE C  
dans le cadre des fermetures de poste**

Monsieur le Président,

*Nous ne pouvons débiter cette CAP sans évoquer le Comité Technique Ministériel, traitant du budget 2016 qui n'était que la continuité d'une longue litanie de Comités techniques sur le même sujet et suivant les mêmes logiques. Depuis le début de la crise économique, les gouvernements qui se sont succédé assurent, sous couvert des politiques d'austérité, de réorganisation des services publics et de «rationalisation des coûts», une casse organisée de la Fonction Publique :*

- *par les suppressions massives d'emplois ;*
- *par une présence et répartition de plus en plus inégale des missions de services publics sur l'ensemble du territoire.*

En Gironde, concernant les fermetures de trésoreries prévues au 1er janvier 2016 (Saint Loubès, Sauveterre, Talence, Castillon la Bataille), le DRFiP certifiait lors du CTL du mois de juin 2015 que les élus locaux avaient été consultés et qu'ils ne manifestaient aucune opposition réelle. Or, à :

- Saint Loubès : un rassemblement s'est tenu le 08 octobre auquel des élus locaux ont participé et nous avons appris que suite au courrier intersyndical adressé aux élus, une intervention auprès du DRFiP a été faite,
- Castillon : suite à l'opposition du maire, la fermeture de la trésorerie a été suspendue par le ministre,
- Sauveterre : l'ensemble des élus de la communauté de communes, après avoir pris des délibérations contre la fermeture, a organisé une manifestation avec occupation du domaine public et barrage filtrant le 18 septembre 2015.

**Il est clair que la DRFiP ne s'embarrasse ni du dialogue social ni de la concertation avec les élus locaux !!!**

**La carte du maillage des Centres de Finances publiques se calque peu à peu sur celui de la réforme des collectivités locales laissant des territoires entiers désertifiés de tout service public.**

**NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS FAIRE !**

La triste partie qui se joue aujourd'hui dans cette CAPL est une fois encore l'illustration que la DRFiP n'a aucune considération pour le personnel ni pour les usagers avec lesquels elle joue comme avec des pions sur un échiquier en ne respectant plus aucune règle du dialogue social et de la concertation.

Les agents concernés par cette CAPL sont bien **contraints** de vivre la fermeture de leur poste et se trouvent dans l'obligation de déposer une fiche de vœux. De fait, les élus Solidaires Finances Publiques, FO et CGT en CAPL C refusent de rentrer dans le débat de cette CAPL « restructurations » et formulent par cette déclaration un vote unanime « contre » ce mouvement.

Enfin, ces mêmes élus tiennent à vous faire connaître leurs revendications :

Les élu-es Solidaires Finances Publiques, FO et CGT en CAPL C exigent de vous et de la Direction Générale :

- ▶ l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois,
- ▶ l'arrêt immédiat des fermetures de postes et de sites,
- ▶ l'augmentation significative du volume de recrutement du concours commun C,
- ▶ la création de postes à hauteur des besoins des services,
- ▶ que toutes les vacances d'emplois soient pourvues dès lors qu'il existe des demandes,
- ▶ l'appel systématique des listes complémentaires de tous les concours.

**LES élus Solidaires Finances Publiques, FO et CGT**